



**DOSSIER DE CANDIDATURES POUR LE PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE 2025  
AU SEIN DU MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE L'INTÉGRATION AFRICAINE ET  
DES IVOIRIENS DE L'EXTÉRIEUR**

INTITULE DES PRIX	CONDITIONS SPECIFIQUES DE PARTICIPATION
<p><b>PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE DU MEILLEUR PROMOTEUR DE L'INTEGRATION AFRICAIN</b></p>	<p><b><u>Pour les personnes physiques :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Lettre de motivation au Premier Ministre, Président du Comité National</li><li>- Note de motivation</li><li>- Catalogue de réalisations</li><li>- Un Curriculum Vitae</li><li>- 2 photos d'identité couleur de même tirage (bonne netteté et bon contraste) l'une au format 3,5 cm x 4,5 cm et l'autre au format 13,0 cm x 18,0 cm.</li><li>- Photocopie de la CNI/Passeport ou de la carte consulaire (en cours de validité) pour les ressortissants africains ;</li><li>- Photocopie carte CMU</li><li>- Relevé d'Identité Bancaire</li><li>- Preuve des actions d'envergure en faveur de la promotion de l'intégration africaine et du rayonnement de la Côte d'Ivoire. (Articles de journaux, témoignages ou tout autre document ou support faisant foi, etc...)</li><li>- Dossier de candidature à déposer au plus tard <b>le 30 avril 2025 au Cabinet du Ministre</b> délégué chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Cité Administrative, Tour A, 3<sup>ème</sup> étage, <b>Service courriers.</b></li></ul> <p><b><u>Pour les personnes morales</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Lettre de motivation au Premier Ministre, Président du Comité National</li><li>- Catalogue de réalisations</li><li>- Fiche de présentation</li><li>- Compte de résultats et bilans simplifiés pour les trois années (2022-2023-2024)</li><li>- Cv du Gérant</li><li>- Déclaration fiscale d'existence</li><li>- Attestation de situation fiscale datant de moins de trois mois</li><li>- Attestation de régularité douanière (si usager du commerce extérieur datant de moins de trois mois)</li><li>- Relevé du personnel (à se procurer auprès de la CNPS datant de moins de trois mois)</li><li>- situation de prévoyance sociale pour les Entreprises</li><li>- Relevé d'Identité Bancaire</li><li>- Preuve des actions d'envergure en faveur de la promotion de l'intégration africaine et du rayonnement de la Côte d'Ivoire. (Articles de journaux, témoignages ou tout autre document ou support faisant foi, etc...)</li><li>- Dossier de candidature à déposer au plus tard <b>le 30 avril 2025 au Cabinet du Ministre</b> délégué chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Cité Administrative, Tour A, 3<sup>ème</sup> étage, <b>Service courriers.</b></li></ul>